

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 18413 Numéro SIREN : 804 506 350 Nom ou dénomination : 360 DEGRÉS FAHRENHEIT

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2023 sous le numéro de dépôt 79050

360 DEGRÉS FAHRENHEIT
Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €
Siège social : 130 boulevard Haussmann 75008 Paris
804 506 350 R.C.S. Paris

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 14 JUIN 2023**

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve la proposition d'affectation du Président et décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 se traduisant par un bénéfice net comptable de 48.924 Euros comme suit :

Affectation de la somme de :	757 Euros
Au compte « Réserve légale » afin de la doter à son maximum.	
Il est distribué à titre de dividendes la somme de :	50.000 Euros
Prélevée sur le solde du résultat de l'exercice, soit la somme de :	48.167 Euros
Et sur le compte « report à nouveau » à hauteur de :	1.833 Euros

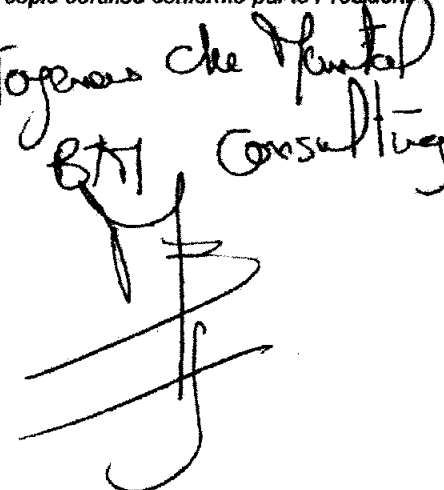
Le dividende à répartir s'élève à 27,50 Euros par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à l'issue de l'assemblée générale.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE

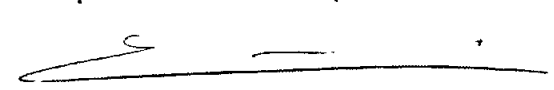
Pour copie certifiée conforme par le Président

Benoît Tognon che Président
Pour BTI Consulting



Greffes du tribunal de commerce de Paris Comptes annuels déposés le : 6 OCT. 2023 Sous le N° : 79050

Pour copie certifiée conforme



SAS 360° FAHTENHEIT au capital de 100 000 €
Siège social : 130 BLD Hausmann
75008 Paris

RCS PARIS 804 506 350

Pour copie certifiée conforme

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.

SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31 décembre 2022

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale mixte en date du 01 octobre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 360° Fahrenheit relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre président le 25 mai 2023 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 360° Fahrenheit la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 360° Fahrenheit à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SAS 360° Fahrenheit ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SAS 360° Fahrenheit

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS 360° Fahrenheit à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 1 juin 2023
 Richard-Régis OGBI
 Commissaire aux comptes membre de la
 compagnie de Versailles





360 DEGRES FAHRENHEIT

130 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

**PRESENTATION DES
COMPTES**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan Actif

360 DEGRES FAHRENHEIT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 19/05/23
Devise d'édition EURO

CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	74 472	69 789	4 683	3 750
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	74 472	69 789	4 683	3 750
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	25 445	21 495	3 950	2 537
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	25 445	21 495	3 950	2 537
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 500		2 500	2 500
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 790		12 790	12 790
TOTAL immobilisations financières :	15 290		15 290	15 290

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				1 080
Créances clients et comptes rattachés	1 266 570	11 642	1 254 928	821 172
Autres créances	206 508		206 508	180 472
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 473 078	11 642	1 461 436	1 002 724
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	768 920		768 920	1 102 050
Charges constatées d'avance	1 303		1 303	6 021
TOTAL disponibilités et divers :	770 222		770 222	1 108 071

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GENERAL	2 358 508	102 926	2 255 582	2 132 372
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Bilan Passif

360 DEGRES FAHRENHEIT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 19/05/23
Devise d'édition EURO

SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	100 000	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			161 182	161 182
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			9 243	9 243
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			158 813	232 158
Résultat de l'exercice			48 924	(73 344)
TOTAL situation nette :			478 162	429 238
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	

Provisions pour risques	
Provisions pour charges	

DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		500 132	500 003
Emprunts et dettes financières divers			
TOTAL dettes financières :		500 132	500 003
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		895 999	899 471
Dettes fiscales et sociales		346 919	291 399
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		31 869	12 261
TOTAL dettes diverses :		1 274 787	1 203 131
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		2 500	

Ecarts de conversion passif	
-----------------------------	--

TOTAL GENERAL	2 255 582	2 132 372
---------------	-----------	-----------

Compte de Résultat (Première Partie)

360 DEGRES FAHRENHEIT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 19/05/23
Devise d'édition EURO

Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	1 977 288	1 977 288	2 094 242
Chiffres d'affaires nets	1 977 288	1 977 288	2 094 242
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		36 983	18 495
Autres produits		4 160	18 415
CHARGES EXTERNES			
Achats de marchandises [et droits de douane]			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		241	449
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			
Autres achats et charges externes		1 408 819	1 647 580
TOTAL charges externes :		1 409 061	1 648 029
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS		1 637	6 385
CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires et traitements		408 541	401 648
Charges sociales		154 320	133 124
TOTAL charges de personnel :		562 861	534 771
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Dotations aux amortissements sur immobilisations		7 355	7 203
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant		4 521	4 521
Dotations aux provisions pour risques et charges			
TOTAL dotations d'exploitation :		11 876	11 724
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		599	4 717

f

360 DEGRES FAHRENHEIT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 19/05/23
Devise d'édition EURO

Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 948	3
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 948	3
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	41 650	52 754
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	41 650	52 754
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	23 176	56 929
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	23 176	56 929
RENTES ALIÉNATIONNELLES		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		(5 310)
BÉNÉFICE OU PERTE	48 924	(73 344)

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 255 581,67 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 48 924,05 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/05/2023 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	16 870	12 187	4 683	3 ans
Site web	57 602	57 602	0	2 ans
Matériels bureautiques et informatiques	24 613	21 024	3 589	de 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	833	471	361	5 ans
TOTAL	99 917	91 284	8 633	

Charges constatées d'avance = 1 303 Euros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Produits constatés d'avance = 2 500 Euros**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

f

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Autres informations relatives au compte de résultat**Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est détaillé de la manière suivante :

Détail des produits et charges exceptionnels	Au 31/12/2021		Au 31/12/2022	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Cession des immobilisations				
Amendes				
VCN des éléments d'actifs cédés				
Régularisations des exercices antérieurs	56 929	52 754	23 176	41 650
TOTAL	-4 176		18 474	



une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	11 550
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	11 550

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	8
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	3
TOTAL	11

h

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 25 899 Euros

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients - factures à établir (418100)	12 770
TOTAL	12 770

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Autres produits sociaux à recevoir (438700)	13 129
TOTAL	13 129

Charges constatées d'avance = 1 303 Euros

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (486000)	1 303
TOTAL	1 303

Charges à payer = 255 001 Euros

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Banque charges à payer (518600)	132
TOTAL	132

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues (408100)	192 826
TOTAL	192 826

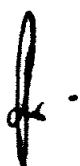
Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnées de congés payés (428200)	28 963
Intéressement (428610)	640
Charges sociales provisionnées sur cp (438200)	11 167
TOTAL	40 769

Autres dettes	Montant
Clients - avoirs à établir (419800)	21 273
TOTAL	21 273

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
360 & BROTHERS	5 000	14 429	50	2 500	2 500		103 113	7 405	



SOCIETE SAS 360° FAHRENHEIT
Au capital de 100 000 €
Siège social : 130 boulevard Hausmann
75008 Paris

RCS PARIS 804 506 350

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

À l'assemblée générale de la société SAS 360° Fahrenheit,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Facturation de rémunération

- Rémunération de la SAS BTM Consulting en qualité de présidente, dans la filiale 360° Fahrenheit ; la charge totale figurant dans les comptes est de 105 000 € HT

Facturation de prestations de services

- Société 360° Brothers filiale commune avec la société OMYCRON : les prestations de services fournies par la société 360 Fahrenheit s'analyse comme suit :

Rubriques	Solde au 01 janvier 2022	Règlement	Facturation	Solde au 31 décembre 2022
Compte tiers 4511	8 880 €	133 868.82 €	114 879.82 €	27 869 €

- Opération réalisée avec la société OMYCRON pour information

Rubriques	Solde au 01 janvier 2022	Règlement	Facturation	Solde au 31 décembre 2022
En qualité de fournisseur	41 660.16 €	44 949 €	74 943 €	71 654.16 €
En qualité de client	2400 €	0	0	2400 €

- Opérations réalisées avec la société Grenadines : société sœur sans lien direct avec la société 360° Fahrenheit. La société Grenadine ayant avec la SAS Fahrenheit un actionnaire commun, la synthèse des opérations est la suivante :

Rubriques	Solde au 01 janvier 2022	Règlement	Facturation	Solde au 31 décembre 2022
En qualité de fournisseur	155 404.44 €	199 046.01 €	116 161.33 €	72 519.76 €
En qualité de client	251 101.52 €	468 019.85 €	574 541.23 €	357 622.90 €

Fait à Paris le 1 juin 2023
Richard-Régis OGBI
Commissaire aux comptes Membre de la compagnie de Versailles

